

Numéro	CFVU/2026-06-16/08
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	09-07-2026
Date de mise en ligne sur internet (externe)	02/10/2026
Date de transmission au Recteur	02/10/2026

**Commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 16 juin 2026 portant avis sur la modification de la maquette et du
règlement des études du master 2 mention « droit privé » parcours « droit et
management de l'habitat social » du service commun Formation continue
Panthéon-Sorbonne**

La COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L.712-6, L. 712-6-1 et L. 612-5 à L. 612-6-1 ;
Vu l'arrêté modifié du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 23 ;
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 46 ;
Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'avis du conseil de gestion de l'École de droit de la Sorbonne en date du 5 mai 2026.

Après en avoir délibéré,

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur la modification de la maquette et du règlement des études du master 2 mention « droit privé » parcours « droit et management de l'habitat social » du service commun Formation continue Panthéon-Sorbonne ci-après annexés.

Délibération CFVU/2026-06-16/08	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	30
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	22
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	8

Paris, le 30 juin 2026

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.

DEG/Droit privé/M2/Droit et management de l'habitat social/FC/Professionnelle/EDS-PRIV/MPT512																													
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Indiquer code pédagogique (si existant) (CF structure SE) sinon laisser cellule vide	Volume horaire encadré		Evaluation		Session 1		Session 2	Session unique		Mutualisation		Nb de groupes (si mutualisation)		Nb de groupes (sans de mutualisation)						Charge d'enseignement							
			CM	TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Autre	Evaluation continue (EC) OUI ou NON	Evaluation terminale dans la période des examens OUI ou NON	Mutualisé car présentes dans plusieurs maquettes	Liste des VET ou parcours partageant cet élément pédagogique	Total Nb de groupes (1)		Nb de groupes imputables à la formation (2)		Nb de groupes imputables à une autre formation ou composante UP1PS		Nb de groupes imputables à un partenaire ou un tiers hors UP1PS		Charge d'enseignement imputable à la formation (HETD)		Charge d'enseignement imputable à une autre formation ou composante de Paris 1 (HETD)	Charge d'enseignement imputable à un partenaire ou un tiers hors Paris 1 (HETD)	Section CNU			
														CM	TD	CM	TD	CM	TD	CM	TD	Sur budget central	Sur ressources propres						
Semestre 1		T512S322																											
UE 1 : Savoirs fondamentaux		M512T122	112			11	24																						
Cours obligatoire	Droit des contrats et contrats spéciaux	T5120122	21	0	2	4	Non	Oui	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	31,5	0	0	
Cours obligatoire	Droit du travail et des relations sociales	T5120322	21	0	2	4	Non	Oui	Orale			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	31,5	0	0	
Cours obligatoire	Droit de l'urbanisme	T5120722	14	0	2	4	Non	Oui	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0	0	
Cours obligatoire	Institutions juridiques et contentieux du logement social	T5121122	14	0	2	4	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0	0	
Cours obligatoire	Droit de la commande publique	T5120125	14	0	2	4	Non	Oui	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0	0	
Cours obligatoire	Politiques de l'habitat et du logement social	T5120522	14	0	1	4	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0	0	
Cours obligatoire	Examen	T5120325	14	0	0	0						1 0				0 0		0 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	
UE 2 : Savoirs spécialisés		M512T322	112			8	14																						
Cours obligatoire	Maîtrise d'ouvrage social et commande publique : droit et pratique	T5121522	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	0	21	
Cours obligatoire	Stratégie et management des organismes de logement social	T5121322	28	0	2	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	0	42	
Cours obligatoire	Accession sociale à la propriété	T5121722	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	21		
Cours obligatoire	Economie du logement social	T5121922	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	21		
Cours obligatoire	Communication interne et externe	T5122322	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	21		
Cours obligatoire	Socio-démographie de l'habitat social	T5122122	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	21		
Cours obligatoire	Gestion locative : droit et pratique	T5120922	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	21		
Total			224	0		38							14 0										0 147		147 168		168		
Volume horaire étudiant			224	0																			147		168				
Semestre 2		M512S422																											
UE 3 : Savoirs professionnels		M512T222	35			7	13																						
Cours obligatoire	Mémoire et soutenance	T5120222	7	0	6	12	Non	Oui	Hybride			1 0				0 0		0 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	
Cours obligatoire	Méthadologie	T5120422	14	0	1	1	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0	0	
Cours obligatoire	Travail en autonomie		14	0	0	0	Non	Non				1 0				0 0		0 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	0	0	0	
UE 4 : Savoirs spécialisés		M512T422	49			5	9																						
Cours obligatoire	Analyse financière et comptable des organismes de logement	T5120822	21	0	2	3	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0 0	0	0 0	1	0	0	0	0	0	31,5		
Cours obligatoire	Droit de l'environnement	T5121022	14	0	2	4	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		1 0	0	0 0	0	0 0	0	0	0	21	0		0
Cours obligatoire	Vente HLM et copropriété : droit et pratique	T5121222	14	0	1	2	Oui	Non	Ecrite			1 0				0 0		0,5 0	0	0 0	0,5 0	0	0	0	10,5	0	10,5		
Total			84	0		22							6 0										0 52,5		52,5 42		42		
Volume horaire étudiant			84	0																			52,5		42				
Total annuel			308	0		60							20 0										0 199,5		199,5 210		210		
Volume horaire annuel étudiant			308	0																			199,5		210				



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION
DU MASTER
DROIT PRIVE**

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE MASTER

Mention : Droit privé

Tableau structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcou rs diplôm ant	Parcou rs à adosse ment multipl e	Parcou rs dispen sé en langue étrangè re	Parcou rs à distanc e	Parcou rs délocal isé (hors campu s)	Parcou rs en partena riat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprenti ssage ou contrat de professi onnalisa tion	Accès Mon Master au parcou rs M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou prérequis
Droit privé	M1E401	M1	x								x	
Droit privé général	MIE501	M2	x									Droit privé
Personne et famille	MIE503	M2	x									Droit privé
Contrat, responsabilité et biens	MIE502	M2	x									Droit privé
Droit des assurances	MPE50X / MPE503	M2	x							x		Droit privé
Risques médicaux et responsabilités	MIA509/ MIE50N	M2	x	x						x		Droit privé
Arbitrage et contrats d'affaires		M2	x	x						x		Droit privé
Histoire de la pensée juridique	MRE50A /MRE501	M2	x	x								Droit privé
Droit privé (IED)	M1V401	M1	x			x					x	
Droit privé (IED)	MIV507	M2	x			x						Droit privé
Droit et management de l'habitat social	MPT512	M2	x				x	x	L'Union Sociale de l'Habitat et l'Association pour la Formation Professionnelle Continue des organismes de logements sociaux (AFPOLS)			Droit privé

Clauses particulières pour chaque parcours : liste des clauses possibles (compléter le cas échéant les 2 tableaux ci-dessous)

Lorsque ces clauses ne sont spécifiées pour un parcours, le règlement général s'applique

1. Modalités d'accès

L'inscription administrative engage l'étudiant à suivre l'intégralité du cycle de formation en M1 et M2 proposé soit au sein du département d'enseignement de l'École de droit de la Sorbonne (département des masters de droit public, département des masters de droit privé, département des masters de droit international, européen et comparé), soit au sein de l'Institut d'études à distance (IED) de l'École de droit de la Sorbonne, auquel il s'est inscrit, sans qu'il puisse prétendre passer de l'un à l'autre au cours du cycle de Master. Si toutefois un étudiant souhaitait intégrer un autre type de formation, il devra constituer un dossier sur ECandidat

8. Rubrique libre

IV. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

7. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre. Le jury tient le cas échéant une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.

Parcours « Droit et management de l'habitat social »

II. ORGANISATION DES ETUDES

1. L'assiduité est obligatoire. Toute absence doit être dûment justifiée. Au-delà de trois demi-journées manquées sans justificatif valable, les responsables pédagogiques peuvent déclarer l'étudiant défaillant.

III. CONDITIONS D'ACCES

1. L'admission de l'étudiant est subordonnée aux modalités suivantes : dossier et entretien (commission composée d'un universitaire, d'un représentant de l'USH et d'un représentant de l'AFPOLS).

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. La soutenance intervient au mois de septembre.
2. Le candidat doit produire à son directeur de recherche, durant toute l'année des écrits attestant de la progression de son travail de recherche et de rédaction. Au moins huit jours avant la date de soutenance, le candidat doit produire, à son directeur de recherche, son projet de mémoire entièrement rédigé, de façon que le directeur puisse émettre les observations critiques propres à améliorer ce texte avant la soutenance.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Tableau, clauses spécifiques 1

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Droit privé	M1E401	M1	français	Durant la période d'examen	Session 1 – session 2	facultatif		X	
Droit privé général	MIE501	M2	français	Durant les périodes d'examen En cours de semestre	Session unique	facultatif			
Personne et famille	MIE503	M2	français	Durant les périodes d'examen En cours de semestre	Session unique	Facultatif		X	
Contrat, responsabilité et biens	MIE502	M2	français	Durant les périodes d'examen En cours de semestre	Session unique	Facultatif		x	
Droit des assurances	MPE50X / MPE503	M2	français	Durant la période d'examen	Session unique	Obligatoire	2 mois		
Risques médicaux et responsabilités	MIA509/MIE50N	M2	français	Durant la période d'examen	Session unique	Obligatoire	2 mois		
Arbitrage et contrats d'affaires		M2	français		Session unique				
Histoire de la pensée juridique	MRE50A/MRE501	M2	français	Durant les périodes d'examen En cours de semestre	Session unique	Facultatif		X	
Droit privé (IED)	M1V401	M1	français	Durant les périodes d'examen	Session 1 – session 2	Facultatif			
Droit privé (IED)	MIV507	M2	français	Durant les périodes d'examen	Session unique	Optionnel			
Droit et management de l'habitat social	MPT512	M2	Français	Durant les périodes d'examen En cours de semestre	Session 1 – Session 2	Facultatif		X	